
Procès-verbal de la réunion
tenue le 25 mai 2021, à compter de 18 h
en visioconférence

Présences : 132
(Découvreurs : 62)
(Navigateurs : 70)

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
 2. Nomination de la présidence d'assemblée
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Adoption des procès-verbaux des réunions du conseil des déléguées et délégués tenues les 20 et 29 avril 2021
 5. Dossiers de la présidence
 6. Dossiers pédagogiques et professionnels
 7. Secrétariat et trésorerie
 8. Comités
 9. Information
 10. Autres sujets
 11. Parole aux vice-présidences
-

1. **Mot de bienvenue**

Martin Hogue souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Julie Cantin assistée de Maryse Lagueux agisse comme présidente d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeuse : Annick Ouellet

-Adoptée à l'unanimité-

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté y incluant les ajouts suivants :

10. Autres sujets
- b) Pose de caméras et micros dans les classes (Annabelle Lepage). »

Proposeur : Serge Bilodeau
Appuyeur : Gilles Bouchard

-Adoptée à l'unanimité-

4. **Adoption des procès-verbaux des réunions tenues les 20 et 29 avril 2021**

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 20 avril 2021 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeur : Yannick Coutu
Appuyeuse : Edith Gravel

-Adoptée à l'unanimité-

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 29 avril 2021 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : France Olivier
Appuyeuse : Élise Fontaine

-Adoptée à l'unanimité-

5. **Dossiers de la présidence**

a) **Retour Conseil général
-12, 13 et 14 mai 2021**

Martin Hogue présente un résumé des principaux éléments de ce Conseil général. Il a été question du caractère abusif des décrets relativement à l'assignation du personnel du fait que ceux-ci existent pour les besoins de la pandémie et ne permettent donc pas des assignations résultant de la pénurie de personnel. Il y a eu présentation des modifications aux statuts et règlements. Une bonne partie de cette rencontre fut consacrée à la présentation des recommandations au Congrès. À cet effet, le président mentionne que la délégation du SEDR-CSQ au Congrès avait recommandé des modifications aux Statuts et règlements de la CSQ concernant la tenue d'instances en visioconférence et de tenir le vote de façon électronique. Toutes les propositions ont été retenues par le Conseil général. *La Loi sur l'équité salariale* a été adoptée en 1996. Les personnes-ressources nous ont présenté les objectifs visés dans la poursuite de ce dossier. Une présentation fort intéressante a été faite en lien avec les peuples autochtones où il est important de resserrer les liens de solidarité avec la CSQ. Pour le comité de la condition féminine, il y avait un poste électif à temps plein. Dorénavant, un conseiller syndical sera également présent à temps plein. (Annexe I)

b) **Retour CGN 11 mai 2021**

Martin Hogue nous rappelle qu'il n'y a pas de document pour le CGN en lien avec la confidentialité. La CSQ conteste l'enseignement à distance lorsque ce n'est pas une fermeture de classe due à la pandémie. C'est l'unique raison pour que les décrets permettent l'enseignement à distance. L'arbitre en chef est chargé du dossier et des dates d'audition sont prévues en juin.

Finalement, il est important de mentionner que pour qu'il y ait entente au niveau intersectoriel, il faut que la majorité des fédérations obtiennent des règlements sectoriels d'abord. Il est possible qu'il y ait un mouvement de grève en juin, mais rien n'est encore décidé en ce sens.

c) Retour Conseil fédéral :

-28 et 29 avril 2021

Martin Hogue mentionne que le ministère de l'Éducation a remis à jour son document sur la différenciation pédagogique. Beaucoup d'éléments reposent encore sur les épaules des enseignants. Il faudra se rappeler qu'il sera prioritaire d'imposer nos limites lors de l'élaboration des plans d'intervention. Concernant les protections RésAut CSQ, il y a eu un exposé portant sur les 35 ans de partenariat. C'est une assurance en direct sans intermédiaire. L'économie générée donne un rabais de primes. Les surplus sont remis aux membres sous forme de ristourne, et ce, après avoir versé un certain montant à un fonds de prévoyance. Il y a également eu présentation d'une récipiendaire de la bourse Laure-Gaudreault qui fait sa thèse de doctorat en lien avec l'entrée en profession des enseignants au primaire. (Annexe II)

-17 mai 2021

Martin Hogue nous relate que les discussions ont exclusivement porté sur les résultats des assemblées générales concernant la proposition de règlement sectoriel. Celle-ci fut acceptée à 74 % pour la FSE; 88 %, pour l'APEQ. Toutefois, le volet intersectoriel n'est pas encore réglé. Une conférence de presse a été organisée où des éléments de déception ont été exposés au regard de la tâche, et malgré le fait que les membres ont voté en faveur de ladite entente, ce n'est pas avec le sourire qu'elle a été acceptée majoritairement. (Annexe III)

6. Dossiers pédagogiques et professionnels

a) Changements liés au PL n° 40

Marie-Claude Choquette procède à la présentation du PowerPoint où l'on retrouve les éléments importants de cette nouvelle loi en lien avec la gouvernance scolaire dont, entre autres, en quoi elle consiste et une mise en contexte. Beaucoup de renseignements y figurent afin que les membres puissent s'y référer et partager l'information. (Annexes IV et V) Les gains importants pour les enseignantes et enseignants:

1. L'expertise pédagogique et l'autonomie

Jamais la LIP n'aura été aussi claire en matière d'autonomie professionnelle individuelle en évaluation. Au niveau du redoublement, la consultation de l'enseignant est ajoutée dans le processus. Le parent peut également choisir l'école de son choix.

2. L'évaluation des apprentissages

Seul l'enseignant a la responsabilité d'attribuer un résultat.

3. La formation continue

Les enseignants devront suivre 30 heures de formation aux deux ans. Ces formations sont choisies par l'enseignant lui-même et plusieurs formes sont incluses: formation traditionnelle, lecture, échange avec les pairs... La fenêtre demeure ouverte sur les modalités de ces formations et il sera important que les enseignants les notent.

4. Le conseil d'établissement

Ce projet de loi n'était pas souhaité au début, mais il y a eu de nombreuses interventions de la FSE et le résultat final est tout de même beaucoup plus intéressant pour nous. C'est la première fois qu'en commission parlementaire, ils acceptent d'entendre à la fois la FSE et la CSQ.

Un bulletin syndical *Les 2 Bords du Fleuve*, édition spéciale, sur le sujet est dans les documents extranet. D'autres documents seront envoyés aux délégués pour transmission aux membres dans les prochains jours. (Annexes IV et V)

b) **Offensive professionnelle**

Marie-Claude Choquette nous fait part des changements apportés par le MEES en ce qui concerne la différenciation pédagogique. La FSE n'est pas contre la différenciation pédagogique. Il faut toutefois se méfier, car ça devient la panacée pour la réussite de tous les élèves et des éléments non réalistes sont demandés.

7. Dossiers secrétariat et trésorerie

a) **Reconnaissance pour les membres impliqués**

Marie-Claude Choquette présente une offre de reconnaissance pour les délégués, membres des comités et retraités qui se sont impliqués syndicalement. Puisque l'activité à l'Aquarium ne pourra avoir lieu à la fin juin, les membres mentionnés plus haut recevront un lien afin de commander une des deux boîtes-repas préparée par *Deux Gourmandes* traiteur du groupe *Je reçois*. Sous la formule clé en main, chacun doit remplir le formulaire en ligne en faisant le choix de repas, la date de livraison (mardi 15 ou vendredi 18 juin) et y indiquer ses allergies. Une boîte sera livrée à domicile, et ce, selon la journée souhaitée. (Annexe VI)

b) **Tirage de cartes cadeaux pour les membres**

Sylvie Perreault nous mentionne que, en temps de pandémie et avec les surplus budgétaires, le conseil d'administration a proposé de remettre un don aux délégués, mais également aux membres du SEDR-CSQ. Pour ce faire, elle explique le mode de fonctionnement pour effectuer le tirage de 100 cartes cadeaux de 15 \$ de la SAQ. Les

gagnants recevront, par courrier postal, ladite carte qui sera accompagnée d'une lettre explicative.

8. Comités

a) **Jeunes**

Aucun point n'est apporté.

b) **Diversité humaine**

Aucun point n'est apporté.

c) **EAV-EVB Sociopolitique**

-Prix Diane Laflamme

Le nom des gagnants sera dévoilé par Martin Hogue ultérieurement et des prix leur seront remis.

-Suivi des semences

David Baillargeon nous mentionne ce beau projet où de nombreuses semences de caraganiens ont été distribuées. L'initiateur du projet, Yvon Camirand est un enseignant retraité qui était très impliqué dans le mouvement EVB. Il a mis ce projet en branle et il n'y a aucun coût pour le SEDR-CSQ ni pour les membres qui demandent des semences.

9. Information

a) **Ouverture d'un poste de conseillère ou conseiller à temps plein à la vie professionnelle et pédagogique**

Martin Hogue nous relate les différentes étapes qui ont amené le conseil d'administration à désirer procéder à l'embauche d'un nouveau conseiller. Depuis 20 ans, le nombre d'employés n'a pas augmenté; un plus grand nombre de membres ont adhéré au syndicat, la tâche s'est complexifiée et le nombre de demandes ne cesse de s'accroître. Un comité des ressources et besoins a été créé il y a deux ans. Il fallait, entre autres, vérifier si le syndicat avait les ressources financières pour procéder à l'engagement. Un constat s'est dégagé positif. Une firme a été engagée afin de vérifier quels sont les besoins, déterminer des solutions et les prioriser. Cette firme a terminé ses travaux en avril et le conseil d'administration en est arrivé à la conclusion qu'il fallait s'adjoindre une ressource supplémentaire. Plusieurs dossiers sont mis de côté au niveau du développement et au niveau pédagogique parce que la priorité est mise sur les relations de travail et les urgences à traiter. (Annexe VII)

10. Autres sujets

a) **Formation assurance-emploi : 2 juin 2021**

Martin Hogue demande aux délégués de rediffuser l'information pour cette rencontre. Cette année, les règles sont différentes dues à la Covid et il est important que les membres concernés soient mis au courant. (Annexe VIII)

b) **Pose de caméras et micros dans les classes**

Une déléguée mentionne qu'elle a appris par le service TIC du Centre de services scolaire des Navigateurs qu'il est présentement en formation pour implanter des caméras et des micros dans les classes afin de permettre l'enseignement comodal. Au SEDR-CSQ, aucun centre de services scolaire ne nous a interpellés à ce sujet. De plus, le syndicat a toujours été contre ce type d'enseignement pour les raisons suivantes: droit à l'image, protection de l'élève, protection de l'enseignant dans ses interventions... On soulève aussi le fait qu'il est impossible de s'occuper simultanément d'un groupe qui est sur place et d'un groupe en ligne. Des vérifications seront effectuées.

Un délégué du secteur des Découvreurs mentionne également cet état de fait, mais via le CPE de son école. Il semblerait que c'est seulement pour le temps de la pandémie, mais dans le doute, demande à ses représentants syndicaux d'être à l'affût pour qu'il n'y ait pas d'abus à ce sujet. Frédérik Renaud est au courant que du matériel est arrivé au CSSDD par le ministère, mais celui-ci n'a pas encore pris de décision à ce sujet.

11. Parole aux vice-présidences

Navigateurs:

-Grève des 26 et 27 mai 2021

Eric Couture donne des précisions sur certains éléments en lien avec la grève des employés de soutien affiliés à la CSN. Le Centre de services scolaire peut affecter des enseignants à des tâches qui sont en lien avec leur tâche d'enseignant. Le service de garde est en grève à partir de midi. Celui-ci prendra donc les élèves jusqu'à midi. Le personnel enseignant ne doit pas prendre cette tâche. Pour le primaire, les enseignants seront en présentiel le matin du 26 et l'après-midi du 27. Ceux-ci doivent fournir un plan de travail aux élèves pour les deux autres demi-journées. Les enseignants du secondaire seront en enseignement à distance pour les deux journées complètes.

La réunion du conseil des déléguées et délégués du secteur des Navigateurs prévue le 4 mai est reportée au 15 juin. Afin de prendre connaissance des points que les délégués désireraient voir traiter à cette rencontre, ils sont invités à les inscrire sur la page Facebook SEDR-CD rive sud le plus rapidement possible.

Trois délégués prennent leur retraite à la fin juin et Eric Couture tient à remercier Nathalie Simard, Lucie Desrochers et Gary Lynch pour leur travail et leur implication. Si toutefois, d'autres délégués s'ajoutaient à la liste, il serait important de nous communiquer l'information. Sur ce, Martine Guay s'ajoute à la liste.

Découvreurs:

-Grève des 26 et 27 mai 2021

Ce vendredi 21 mai, Frédérik Renaud a communiqué avec les Ressources humaines au sujet de leur gouverne en lien avec cette grève, mais sans réponses. Or, le dimanche 23 mai, il a reçu un communiqué, mais après réception de celui-ci par les parents d'élèves. Malgré l'absence d'élèves dans les classes, certains délégués ont mentionné que leur direction leur demandait d'être présents à l'école. Des démarches ont été effectuées en ce sens auprès du CSSDD. Frédérik Renaud remercie les délégués de le tenir au courant des informations.

Le mardi 1^{er} juin aura lieu la prochaine réunion du conseil des déléguées et délégués du secteur des Découvreurs.

Levée de l'assemblée à 20 h 10.

MARTIN HOGUE
Président

SYLVIE PERREAULT
Secrétaire-trésorière